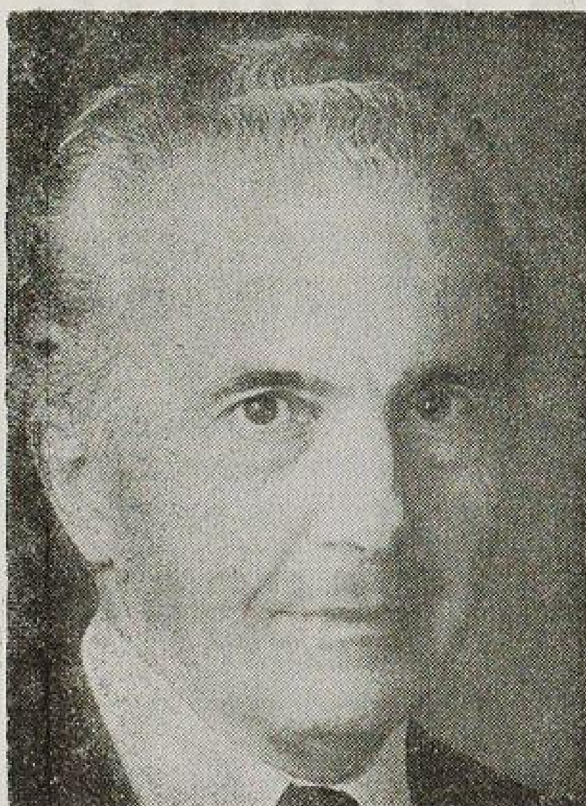
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU GERS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Première Circonscription

Candidat du PARTI SOCIALISTE



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Une campagne électorale vient de s'achever. Une autre lui succède, qui en est la suite logique.

L'élection de François MITTERRAND à la Présidence de la République ouvre la voie du changement que de très nombreux Français attendaient. Un premier pas vers l'alternance a été franchi dans le respect des traditions démocratiques et sans le bouleversement que certains avaient pu craindre.

Il faut maintenant donner au nouveau Président de la République l'instrument de sa politique et pour cela lui permettre de disposer d'une majorité parlementaire qui inscrive ses propositions dans la loi.

Ces propositions, vous les connaissez. Elles s'inspirent du Projet socialiste et ont été longuement développées par François MITTERRAND lui-même. Je ne vous en rappellerai que quelques objectifs essentiels.

Elles tendent à rendre notre société plus juste, plus accueillante, plus solidaire. Elles tendent à un partage plus équitable du travail et des richesses, de l'effort et des fruits du progrès, à une correction des inégalités qui sache respecter les différences et protéger les individualités.

Elles tendent à confier à la collectivité la maîtrise des grandes orientations du développement sans pour autant freiner les initiatives dans une société de liberté qui doit être aussi une société de responsabilité.

Elles tendent à stimuler l'activité économique créatrice d'emplois en encourageant la satisfaction des besoins prioritaires et non les productions superflues sources de gaspillage.

Au niveau de notre département, elles permettront sa revitalisation par un aménagement efficace du territoire compensant ses handicaps et mettant fin à l'exode qui l'épuise, par :

— une politique agricole qui facilitera l'exploitation familiale, assurera un juste revenu à chacun et aidera l'installation des jeunes ;

— une décentralisation industrielle qui offrira de nouveaux emplois ;

— une aide aux petites entreprises, aux commerçants, aux artisans qui doivent entretenir l'activité économique du monde rural ;

— une modernisation des équipements collectifs, notamment des réseaux de communication ;

— un renforcement des services publics ;

— une augmentation des compétences et des moyens des collectivités locales.

Gersoises et Gersois, vous avez pendant de longues années exprimé avec persévérance et détermination votre désaccord avec une politique qui vous était défavorable et que vous estimiez également néfaste pour le pays. Voici que la majorité des Français partage aujourd'hui vos points de vue.

Ces points de vue, je me suis, pour ma part, toujours efforcé de les défendre en m'acquittant de mon mieux des mandats que vous m'avez confiés. Fidèle à mes engagements, je n'ai cessé de faire valoir vos droits face à un pouvoir intransigeant peu enclin au dialogue.

Si vous me renouvelez votre confiance, je resterai demain votre interprète dans un contexte plus favorable et je pourrai servir, avec des moyens accrus, ce département qui nous est cher.

Je souhaite que nous puissions bientôt, tous ensemble, améliorer sa condition présente et construire son avenir.

Jean LABORDE

Maire d'AUCH,

Président du Conseil Général

Député Sortant,

SUPPLEANT

Jean-Jacques LASSAVE

Agriculteur,

Maire de LOMBEZ

Imp. Moderne - Auch Tél. (62) 05.07.21